

Bulletin municipal

Au fil du temps

Mairie de Jumeauville



ANNEE 2005

N° 1

Par fil au temps



Dans ce numéro

Le mot du Maire	P 1 . 2
La vie du Conseil	P 3
Infos pratiques	P 4
Quels travaux, quelles formalités ?	P 5
Déclarez vos revenus sur internet	P 6
Un trimestre à Jumeauville	P 7 . 8
Clos des Vergers, Etat civil, associations	P 9
Vtt	P 10 . 11
Archers Jumeauvillois	P 12
A.G. Jumeauville-Loisirs	P 13 . 14 . 15
Ecole Julien Cochin	P 16
Poésie	P 17
Mots croisés	P 18
Humour	P 19

Madame, Monsieur,

L'année 2004 finit avec une tragédie à l'autre bout du monde, le tremblement de terre en Asie est d'une gravité planétaire. Le nombre de victimes augmente de jour en jour, et malgré les images et commentaires des radios et télévisions nous avons du mal à imaginer l'ampleur de cet événement. Nous compatissons à leur malheur.

Diverses actions ont été menées en 2004 :

- ✓ Après la démolition du château d'eau, un dysfonctionnement important de la distribution d'eau concernait notre village. Aujourd'hui, le Syndicat a procédé à la mise en place d'une nouvelle canalisation d'un diamètre supérieur depuis Goussonville, permettant de retrouver un confort normal.
- ✓ Le château d'eau était porteur d'une antenne « France Télécom », nous avons avec le concours de cette société mis en place un mât provisoire. Le pylône définitif est érigé. D'une hauteur de 28 mètres, il assure une couverture convenable. Ce matériel fait partie de la dernière génération des émetteurs avec tous les standards disponibles actuellement (900 MHz, 1800 MHz, et UMTS).
- ✓ L'agitation autour des éoliennes me laisse perplexe dans la mesure où il n'était question que d'étude de faisabilité et non d'implantation d'éoliennes. Le 5 avril 2004, le Conseil Municipal a pris une délibération interdisant la création d'une ferme éolienne sur le territoire de la commune.
Peu importe, j'aurais souhaité en tout cas que des sujets d'une toute autre importance : la maîtrise du ruissellement, la lutte contre les inondations que nous avons connues et connaissons sur Jumeauville emporte un soutien, une mobilisation au moins aussi importante. Faut-il pour se faire entendre que nous pratiquions aussi l'affichage sauvage ???.
- ✓ L'enquête sur l'autorisation d'épandage des boues de la station d'épuration d'Achères est probablement plus sournoise, en effet malgré le refus de nombre de communes concernées (28 communes), le commissaire enquêteur contre toute attente donne un avis favorable à ces épandages. Monsieur le Préfet donnera un avis favorable à ce projet, sans tenir compte du refus des élus et de la population de ces communes.

Mais aussi des manifestations amicales :

- ✓ Le CCAS a organisé une choucroute-partie qui a été un succès, Jumeauville Loisirs a fêté ses 20 ans avec un couscous réunissant de nombreux adhérents. La traditionnelle sortie des anciens s'est déroulée le samedi 5 juin à Amiens avec un déjeuner sur un bateau.
- ✓ Le 14 juillet a réuni nombre de personnes du village.
- ✓ La commémoration du 60^{ème} anniversaire de la libération de notre village par les Français et les alliés.
- ✓ Le Téléthon avec ses multiples activités mises en valeur au cours de cette journée.

Pour l'année 2005, les projets ne manquent pas :

- L'étude de défense contre les inondations et la reconquête du milieu naturel.

Au cours de ces derniers mois, nombre de réunions regroupant les élus des communes du bassin versant concernées par le sujet ou solidaires, les partenaires techniques et financiers, et des représentants du monde agricole ont permis au bureau d'études SETEGUE de dresser un bilan des actions à mener pour la lutte contre les inondations, la reconquête du milieu naturel et l'assainissement.

Sur les conseils et avec le soutien politique de Messieurs Henri CUQ et AMOUROUX, des services du Conseil Général, de la Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts des Yvelines, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, des services du Conseil Régional ainsi que de M. Pierre LAMBERT Sous-Préfet de Mantes la Jolie et ses services, le programme d'actions a aujourd'hui reçu l'accord de tous ces intervenants. Il s'agit là de l'aboutissement d'un long travail qui constitue la base de travaux à entreprendre.

Les travaux de défense contre les inondations seront réalisés en parfaite harmonie avec la philosophie développée aux cours des différentes réunions :

- ✓ - respect de l'environnement,

- ✓ ~ ouvrages de dimension humaine,
- ✓ ~ zones submersibles réparties de façon sensée dans le talweg.

L'étude sécurité :

Etant conscients que la circulation dans le village présente des difficultés pour les piétons, l'action qui est coordonnée avec le Conseil Général vise à mettre en sécurité les points névralgiques de la commune, trois points principaux font l'objet de notre attention :

- ✓ l'entrée du village en venant des quatre chemins.
- ✓ L'entrée de l'école avec une placette permettant l'accueil des enfants en zone sécurisée.
- ✓ Le virage situé entre la ruelle verte et la rue du pont.

Le contrat rural :

- ✓ Le contrat rural entre maintenant dans sa phase active. Ce contrat nous permettra de regrouper au centre village la partie administrative et technique de la commune ainsi qu'une salle polyvalente d'une capacité de 150 personnes, un atelier permettant l'hébergement de tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement du service technique communal, ainsi qu'au stockage des matériels associatifs, nous veillons particulièrement au respect de l'environnement lié aux activités qui seront organisées dans cette salle où les moyens de contrôle de la puissance auditive, sont comme dans la salle actuelle limitée à 80 dB, afin de conserver au voisinage un confort de vie en rapport avec les directives gouvernementales. Une action sera menée à l'église avec le rejointoiment des façades, un garde corps sera posé sur l'échiffre de l'escalier du porche, la restauration de quelques parties d'enduit intérieur, l'installation de cassettes chauffantes, une peinture sur les murs, lambris et poutres est également prévue.
- ✓ Après les travaux d'aménagements de la nouvelle salle et de l'atelier, nous aménagerons la partie administrative de la mairie. Nous aurons donc d'un coté la partie administrative de la mairie et de l'autre la salle du conseil - salle des mariages plus confortable et vaste que l'actuelle.
- ✓ Le projet du rond point du clos de pierre est actuellement retardé en raison de quelques difficultés liées à des droits de succession, mais il semble raisonnable d'envisager une réalisation pour la fin d'année ou le début 2006. Ce rond point économisera la rue des rosiers et les abords du lavoir.

Notre collectivité n'a pas un budget élastique et nous sommes contraints de faire des choix dans les actions que nous souhaitons réaliser, les membres du conseil municipal sont tous impliqués dans les dossiers. Je tiens à remercier chacun d'entre eux pour la confiance qu'il me manifeste et le plaisir que j'éprouve à travailler avec eux.

Nos têtes blondes à l'école sont très nombreuses, l'effectif est actuellement de 74 élèves répartis dans les trois niveaux, au cours de cette année scolaire la classe de Mr Samoyeau partira en classe de découverte au pays bas-que pendant une semaine, courant mai 2005.

La dynamique associative est une des composantes de notre village, Jumeauville Loisirs dont le Président Jean-Claude Langlois ne ménage pas sa peine, et chacun des responsables des sections est toujours prêt pour une action ou une idée nouvelle. Le Centre Communal d'Action Sociale est également très présent, le soutien aux plus démunis, l'aide aux personnes âgées, le colis de Noël et le voyage des anciens sont de sa responsabilité.

Pour terminer, je souhaite remercier l'ensemble du personnel communal, qu'il trouve en ces lignes la satisfaction de travailler avec eux.

Je vous souhaite à tous et à toutes mes meilleurs vœux pour 2005 que cette année nouvelle apporte à chacun ce qui lui manque le plus, joie, argent, amitié, et santé.

Pierre Seige

LA VIE DU CONSEIL

Séance du 30 septembre 2004

M. le Maire fait part de la démission de M. Laurent POTTIER pour des raisons d'éloignement.

Le Conseil Municipal a décidé :

■ la création d'un emploi d'agent d'entretien non titulaire à temps complet à partir du 1er septembre 2004.

■ d'accorder à M. GIBELIN, comptable public, l'indemnité de budget (45,73 €) et l'indemnité de conseil (359,28 €).

■ d'acquérir une vingtaine de m2 de terrain pour élargir le trottoir de la Grande Rue à l'angle de la rue du Pont.

■ d'approuver le compte rendu d'activités du SIVAMASA.

■ d'autoriser M. le Maire à signer le marché relatif à la construction de la salle polyvalente et de l'atelier municipal avec les sociétés suivantes :

- lot 1 : terrassement, maçonnerie avec la société MOLINARO pour la somme de 192 763,95 € H.T
- Lot 2 : plâtrerie, doublage, isolation avec la société MOLINARO pour la somme de 15 941,50 € H.T
- Lot 3 : charpente avec la société VIENNE pour la somme de 42 000 € H.T
- Lot 4 : menuiseries extérieures et intérieures avec la société VIENNE pour la somme de 33 306 € H.T
- Lot 6 : plomberie, sanitaires avec la société ALEXANDRE pour la somme de 11 491,60 € H.T
- Lot 7 : électricité, chauffage avec la société BELLEC pour la somme de 22 215 € H.T
- Lot 8 : carrelage avec la société DE COCK pour la somme de 15 362,82 € H.T
- Lot 9 : peinture avec la société VIGNOLA pour la somme de 11 743,61 € H.T
- Lot 10 : faux plafonds avec la société MOLINARO pour la somme de 9 963 € H.T

• une procédure de marché négocié sera lancée pour les lots 5 (couverture tuiles plates) et 5bis (couverture tuiles mécaniques).

• la société QUALICONSULT est retenue pour la mission de contrôle technique pour un coût prévisionnel de 7 693 € H.T et pour la mission de coordination SPS pour un coût de 4 374,72 € H.T

• les propositions des sociétés suivantes sont retenues (en TTC):

- EDF (branchement électrique) 893,41 €
- France Télécom (ligne téléphonique) 422,19€
- SAUR (branchement eau potable) 1 762,58 €
- Lyonnaise des eaux (assainissement) 1 933,75 €

■ de créer une commission intercommunalité :
Président : M. SEIGE
Membres : MM. LANGLOIS, LECOQ, MASSY.

■ Questions diverses

■ Ecole : il y a 74 enfants à l'école cette année.

■ Stationnement rue d'Hargeville : le panneau d'interdiction de stationnement arraché sera replanté entre les numéros 7bis et 7ter. Toute nouvelle dégradation fera l'objet d'une plainte.

■ Vieux mobilier scolaire : un inventaire des vieilles tables de l'école sera réalisé et un prix de vente fixé. Les Jumeauvillois en seront avisés.

■ Ecole : l'école est abonnée pour les élèves du CE1 au CM2 au magazine trimestriel "Les petits Citoyens de Jumeauville".

■ Ecole : M. le Maire remercie le personnel communal et les conseillers qui ont donné de leur temps pour réaliser beaucoup de travaux à l'école et permis de réaliser des économies de budget.

Séance du 9 novembre 2004

Le Conseil Municipal a décidé :

■ d'accorder une prime de fin d'année à l'ensemble du personnel communal, d'un montant de 50% du salaire brut moyen mensuel de l'année.

■ d'attribuer les subventions suivantes :

- assoc. sportive lycée Van Gogh 50,00 €
- centre de formation des apprentis 91,46 €
- ligue contre le cancer 40,00 €

■ de prendre acte du Plan de Protection de l'Atmosphère pour l'Ile de France 2005-2010

Questions diverses :

■ M. LANGLOIS est désigné Délégué Défense.

■ Eoliennes : la Compagnie du Vent annonce l'abandon du projet.

■ Jumeauville-Loisirs : Mme FOLGADO et M. SECQ sont nommés au conseil d'administration en remplacement de MM. CHABRILLAT et POTTIER.

Le qu'il faut savoir...

Les notaires vous informent :

PREPARER SA SUCCESSION, C'EST FAIRE DES ECONOMIES

Nous sommes tous soucieux de notre avenir et de celui de nos proches. Cette attitude responsable nous conduit un jour ou l'autre à réfléchir à ce qui se passera après notre disparition.

Qui seront mes héritiers ? A qui iront mes biens ? Qui sera obligé de payer mes dettes ?

Bien entendu, la loi a tout prévu si vous n'avez pas organisé votre succession. Mais est-ce bien ce que vous auriez voulu ?

En effet, il faut savoir que vous avez un grand choix pour l'expression de vos volontés et la transmission de vos biens.

Il faut aussi savoir que **pour organiser à coup sûr le respect de vos volontés, le mieux est parfois de les exprimer sans attendre**. La loi encourage d'ailleurs la transmission anticipée des biens d'une génération à une autre.

La donation-partage permet aux parents de régler de leur vivant le partage de leurs biens entre leurs enfants et offre sur le plan fiscal de nombreux avantages, par exemple, les donations en toute propriétés consenties avant le 1er juillet 2005 bénéficieront d'une réduc-

tion de 50% du montant des droits quel que soit l'âge de celui qui donne et le lien de parenté existant entre celui qui donne et celui qui reçoit.

Si vous n'envisagez pas une donation en toute propriété mais que vous voulez garder l'usufruit ou un droit d'usage et d'habitation sur le bien donné, la loi fiscale offre une réduction en fonction de l'âge de celui qui donne, par exemple s'il a moins de 65 ans, la réduction des droits est de 35% ; entre 65 et 74 ans, la réduction des droits est de 10%.

La loi encourage également la transmission des biens des grand-parents aux petits-enfants.

Chaque petit-enfant bénéficie d'un abattement de 30 000 € dans le patrimoine de chacun de ses grands-parents, ce n'est que si la donation dépasse 30 000 € qu'il faut payer des droits.

Cependant, chaque situation est particulière et nécessite une réflexion personnalisée pour pouvoir apprécier les aspects fiscaux et les conséquences juridiques au niveau de la famille.

Pour cela, rencontrez votre notaire.

Dates à retenir :

Pour les artisans : le 9 mars, les artisans désigneront leurs représentants aux 106 chambres de métiers. Votez nombreux !

Référendum sur le projet de constitution européenne : il aura lieu en juin.

ALLO, SERVICE PUBLIC...

La première réponse à vos questions administratives

Le gouvernement met en place un numéro de téléphone unique, le 3939, permettant à tout usager d'obtenir en moins de trois minutes une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif.

Un numéro unique à 4 chiffres, facilement mémorisable : le 3939, est accessible **du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h**, au tarif de 0,12 € la minute à partir d'un poste fixe.

Le fonctionnement de ce service repose sur :

- un numéro simple,
- un décroché en moins de 3 sonneries et une réponse en moins de 3 minutes pour orienter l'usager et répondre à des demandes élémentaires concernant tout renseignement administratif.

Les renseignements donnés concernent les domaines d'intervention du service public et permettent aux usagers comme aux fonctionnaires de l'Etat de gagner du temps.



PERMIS, AUTORISATION OU LIBRE ? Quelles formalités pour quels travaux ?

Travaux envisagés	Modalités des travaux	Permis de construire	Déclaration de travaux	Libre
Agrandissement	Surface inférieure ou égale à 20 m ² sans changement de destination		X	
	Surface inférieure ou égale à 20 m ² avec changement de destination	X		
	Surface supérieure à 20 m ²	X		
Reconstruction	A l'identique (après un incendie, par exemple)	X		
Surélévation	Surface inférieure ou égale à 20 m ²		X	
	Surface supérieure à 20 m ²	X		
Ravalement	Sans modification de l'aspect extérieur		X	
	Avec modification de l'aspect extérieur		X	
Tuiles du toit	Remplacement à l'identique		X	
	Remplacement par un matériau différent		X	
Fenêtre	Remplacement à l'identique		X	
	Agrandissement de fenêtre ou nouveau matériau		X	
Véranda	Surface inférieure ou égale à 20 m ²		X	
	Surface supérieure à 20 m ²	X		
Terrasse	Posée sur le sol, hauteur inférieure à 0,60 m			X
	Posée sur le sol, hauteur supérieure à 0,60 m		X	
	En étage, surface inférieure ou égale à 20 m ²		X	
	En étage, surface supérieure à 20 m ²	X		
Abri de jardin	Sur terrain nu, quelle que soit la surface de l'abri	X		
	Sur terrain déjà construit, surface de l'abri inférieure ou égale à 20 m ²		X	
	Sur terrain déjà construit, surface de l'abri supérieure à 20 m ²	X		
Piscine	Piscine non couverte		X	
	Piscine couverte, inférieure ou égale à 20 m ²		X	
	Piscine couverte, supérieure à 20 m ²	X		
Garage	Sur terrain nu, quelle que soit la surface du garage	X		
	Sur terrain déjà construit, surface du garage inférieure ou égale à 20 m ²		X	
	Sur terrain déjà construit, surface du garage supérieure à 20 m ²	X		
Clôture	(Grillages, palissades, pieux, murs, portails...)		X	

ATTENTION...

- ▶ La surface de 20 m² s'entend hors œuvre brute (SHOB) et non pas en surface habitable.
- ▶ Pour la reconstruction après un incendie, joindre au dossier une attestation de l'assurance attestant du sinistre et du non remboursement de la Taxe Locale d'Équipement. De plus, un permis de démolir est en même temps nécessaire.
- ▶ Pour une surélévation, qui nécessite la démolition du toit, il faut demander en même temps un permis de démolir.
- ▶ La forme, la taille, la nature des matériaux (fenêtres, tuiles ravalements...), sont à déterminer en conformité avec le POS.

Déclarez vos revenus sur Internet **www.impots.gouv.fr**

<h3>La simplicité</h3> <p>accédez au service de déclaration en ligne en trois clics sur www.impots.gouv.fr</p> <p>un service entièrement dématérialisé (pas d'envoi de justificatifs)</p> <p>toute l'information fiscale disponible sur le portail</p>	<h3>Bénéficiez d'une réduction de 20 €</h3> <p>Comment bénéficier d'une réduction d'impôt de 20 euros</p> <p>Vous avez opté pour l'un de ces deux modes de paiement</p> <ul style="list-style-type: none">• La mensualisation• Le paiement par prélèvement <p>ET</p> <p>Vous déclarez vos revenus par internet</p> <p>Qui peut télédéclarer ? Tous les usagers domiciliés en France métropolitaine, dans les DOM ou à l'étranger et qui ont déjà déposé une déclaration de revenus l'année précédente ou dont la situation de famille n'a pas été modifiée (mariage, divorce, décès ...).</p>
<h3>La souplesse</h3> <p>accessible 24h/24h, 7 jours/7</p> <p>possibilité de rectifier votre déclaration en cas d'erreur ou d'omission</p> <p>un délai supplémentaire par rapport aux déclarations papier (04 avril)</p>	
<h3>La sécurité</h3> <p>un accès sécurisé grâce à un certificat électronique, délivré en ligne gratuitement</p>	

Pour vous aider :

Vous disposez d'un ensemble de services qui vous accompagne dans vos démarches de déclaration en ligne de vos revenus et en particulier une foire aux questions sur les pages du site « Déclarer vos revenus en ligne » en cas de problème de configuration de l'ordinateur ou encore de certification.

Télédéclarez vos revenus sur internet dès le 12 mars 2005 et jusqu'au 19 avril 2005

Compte tenu du succès de cette procédure, l'administration fiscale conseille vivement de télédéclarer dès le 12 mars et surtout de ne pas attendre les derniers jours car les connexions seront vraisemblablement plus difficiles

Un trimestre à Jumeauville...



Le traditionnel cross du collège de la Mauldre, qui s'est déroulé juste avant les vacances d'automne, le vendredi 22 octobre, fêtait cette année son 20ème anniversaire.

Le matin, les filles et garçons des 4èmes et 3èmes ont couru 3,6 km en bouclant deux tours du parc Fourmont.

L'après-midi, ce sont les filles et garçons des 6èmes et 5èmes qui ont parcouru 2,6 km, encouragés par les parents et amis venus nombreux.

Des trophées offerts par les Mairies ont récompensé les meilleurs et les plus méritants.



De nombreuses manifestations ont émaillé la journée du Téléthon. Petit déjeuner, parcours à vélo, karts à pédales, tir à l'arc, lâcher de ballons, ventes d'objets d'art par l'Atelier, de livres, soirée Gospel..., il y en avait pour tous les goûts et tout était prétexte pour participer à cette bonne œuvre.



Le Noël des enfants (sages) a eu lieu le samedi 18 décembre. Une surprise, puis un goûter avant le moment tant attendu, la distribution des cadeaux par le Père Noël.

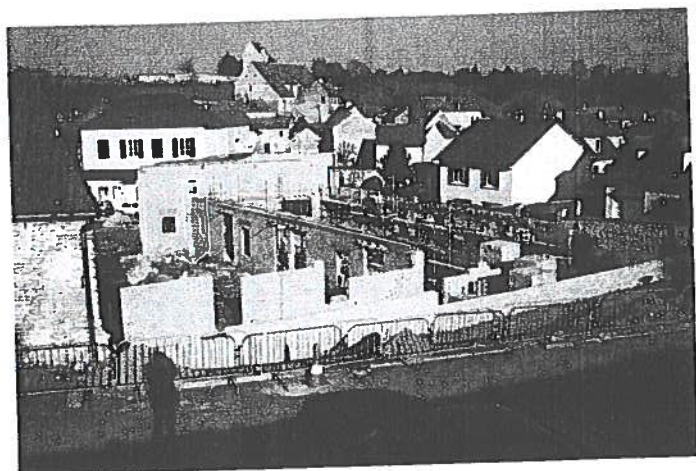
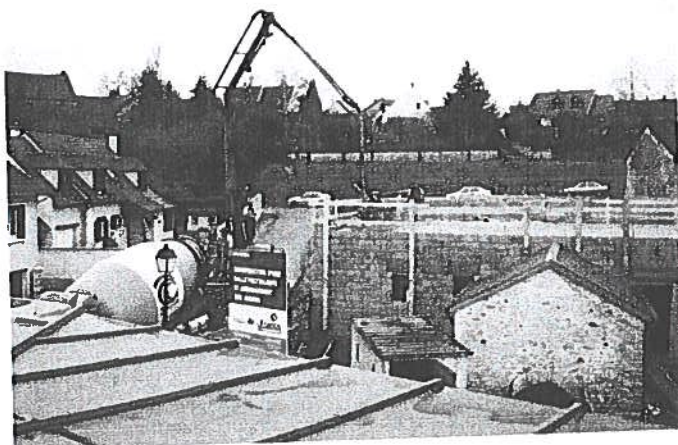
2004 a vu aussi le démarrage du chantier de la salle polyvalente et de l'atelier municipal, projets qui vont changer totalement la physionomie du quartier.





Novembre 2004 : les fouilles sont terminées, les semelles coulées aussitôt

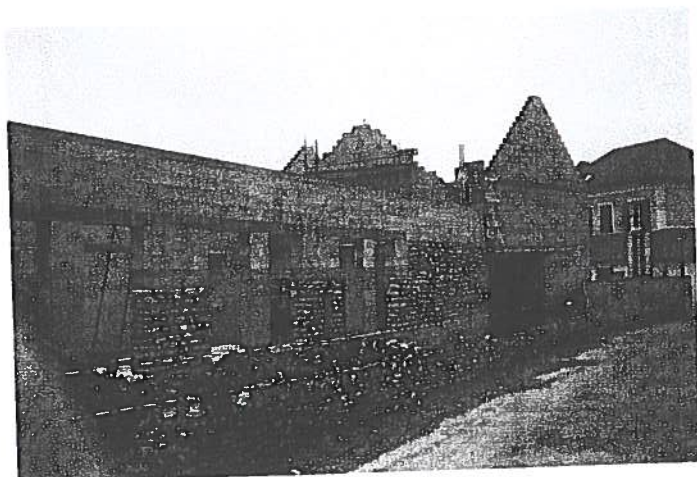
Janvier 2005 : sols coulés, murs réalisés à 60%, coulage dalle de l'office.



Février 2005 : Chaînage de la salle polyvalente

Février 2005 : 3 pignons sont montés, on voit bien ici les parties de murs bâties en pierres de pays, récupérées sur l'ancien mur de clôture.

Prochaine étape dans une dizaine de jours, la pose de la charpente, et les tuiles devraient faire leur apparition vers la mi-mars.



Le président de l'Association des propriétaires du Clos des Vergers, M. Michel ASTRUC, informe la Mairie que l'association s'est dissoute, en date du 10 janvier 2005. Il tient à remercier encore les administrés, qui, en 1983, ont accepté de prendre en charge la voirie et les parties cadastrées communes du Clos des Vergers. Le solde des comptes, soit 423,89 €, a été versé par chèque de banque à l'ordre du Secours Populaire Français dans le cadre de l'action à l'aide humanitaire. Qu'il en soit à son tour remercié.

ETAT CIVIL

Naissance :

Baptiste INDUNI, le 6 novembre 2004

Félicitations aux parents.

Décès :

Le 23 novembre 2004

Mme CHAUBE Fabienne

Le 2 février 2005

M. SAMAT Emile

Sincères condoléances à leurs proches.

Les associations communiquent :

FETES ET ANIMATIONS

Toute l'équipe de Fêtes et Animations vous souhaite une bonne et heureuse année 2005

Un petit rappel des activités 2004

Galettes en janvier
Belote en Février
Carnaval
Brocante
Fête Nationale le 13 juillet
Loto en Octobre
Téléthon en Décembre

Un grand merci aux Jumeauvillois pour leur participation à toutes ces manifestations. Surtout lors du Téléthon.
Un petit rappel : Fêtes et Animations a remis un chèque de 2 685 euros à l'A.F.M.

Lors du lâcher de ballons, 4 Jumeauvillois ont eu le retour de leur carte et certains de leur ballon :
1 de la Bretagne, 1 de l'Alsace, 1 d'Alençon et 1 de Vernon

Pour l'année 2005, une sortie est prévue au PUY DU FOU, les 4 et 5 juin 2005, il reste encore quelques places pour les retardataires, (facilités de paiement) pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter Patricia au 01.30.93.99.23

Quelques dates pour le premier semestre 2005 :

Belote le 12 Février à 20 h 30 à la Salle des Fêtes de Jumeauville

Grand carnaval avec tous les enfants (petits et grands) et parents. Le SAMEDI 12 MARS 2005

Et la Brocante le 24 Avril avec fête foraine

De plus amples renseignements vous seront donnés par un boîtage

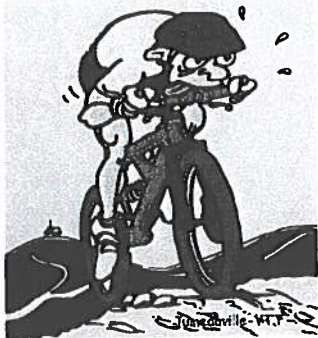
Nous sommes ouverts à toutes propositions de sorties, de spectacles, ou autre, faites nous le savoir ;
Toutes les suggestions seront étudiées (sachant que chaque sortie doit être de 40 personnes pour rentabiliser un car.

Soit par courrier dans la boîte à lettres de la Mairie ou en appelant Patricia au 01.30.93.99.23.

Jumeauville Loisirs Section VTT

La section VTT est bel et bien réveillée. Pendant la saison 2004, une trentaine de courageux sont venus au moins une fois découvrir les chemins de la région. Chacune des sorties s'est déroulée dans la bonne humeur.

Au retour, autour du traditionnel pot, quelle satisfaction d'entendre chacun raconter ses exploits ou exprimer son étonnement d'avoir découvert sa région sous un autre aspect



Les grands moments 2004

Le 8 Fév, 21 Km, 18 participants et du vent
Le 7 Mars, 24 Km, 19 participants et de la pluie
Le 4 Avril, 17 Km, 12 participants et de la boue collante
Le 16 Mai, 30 Km, 15 participants et du soleil
Le 13 Juin, 30 Km, 11 participants et du soleil
Le 5 Sept, 30 Km, 12 participants et temps couvert
Le 19 Sept, 80Km, 4500 participants, dont 3 Jumeauvillois pour le roch des Mont d'arrée (Finistère)

La saison 2005 a démarré aussi fort avec encore de nouveaux participants. Les sorties se sont étendues jusque dans la forêt de Rambouillet et dans la Vallée de la Vaucouleur

En Novembre 2004, au cours de l'assemblée générale de la section, le nouveau bureau a été élu:

Président: Frédéric ROUSSEL
Secrétaire: Fabrice VARNAJOT
Trésorier: François MASSY

La cotisation a été fixée à 15€ pour la saison 2004/2005 ou 2 € la sortie.

L'organisation de randonnées pour "débutants" a été évoquée. Vous avez été nombreuses à répondre à notre proposition d'une sortie par mois le samedi ou le dimanche. Pour satisfaire un maximum de personnes, nous avons décidé d'organiser une sortie par mois le samedi matin ET le dimanche matin.

La cotisation "débutant" a été fixée à 10€ pour la saison 2005 ou 2 € la sortie.

Nous espérons maintenant trouver des "leaders" pour organiser des sorties intermédiaires.

Pour le Telethon 2004, la section avait organisé:

- le samedi matin, des parcours pour les enfants de l'école primaire à tricycle ou à vélo
- le samedi midi, des courses de Karting à pédales pour les parents
- l'après midi, une ballade autour de Jumeauville.

Retour de la première « débutants »



Le Téléthon



La section compte aujourd'hui 33 adhérents potentiels dont 18 femmes, et ce n'est pas terminé.....

Pour ceux désirant progresser plus vite, nous proposons également un calendrier de randonnées dans les clubs voisins ainsi que des sorties « non officielles » tous les autres dimanches matin



Jumeauville Loisirs

Section VTT

Calendrier 2005

Sorties officielles



Mise à jour du 27/01/2005	Sorties niveau débutant 15 à 20 km routes et chemins départ 9H30 du lavoir	Sorties niveau confirmé 30 à 40km VTT départ 9H00 du lavoir à partir d'avril, 8H30	Sorties organisation extérieure VTT niveau confirmé départ à définir en fonction de la distance
Janvier	Samedi 15/01	Dimanche 8/01	23/01 Juzier 28 ou 45 km
Février	Samedi 12/02 Dimanche 13/02	Dimanche 6/02	
Mars	Samedi 19/03 Dimanche 20/03	Dimanche 13/03	6/03 Magnanville 25 ou 35 km
Avril	Samedi 9/04 Dimanche 10/04	Dimanche 17/04	3/04 St Remy les Chevreuses 30 , 40, 55km 30/04 Plaisir 40 ou 80 km
Mai	Samedi 14 /05 Dimanche 15/05	Dimanche 22/05	1/05 Mézières 15 , 25 , 45 km 5 au 7/05 Limousin 180 km en 3 jours 5 au 8/05 Valence / Gap 250 km en 3 jours 22/05 Aubevoye (Eure) 20, 40, 100km 22/05 Versailles 15, 40 , 60km
Juin 1	Samedi 4/06 Dimanche 5/06	Dimanche 5/06	12/06 Issou 15, 30, 45 km 19/06 St Aubin (Eure) 15, 30, 45, 60 km
Juin 2	Dimanche 26/06 ou 2/07 toute la journée sortie en commun de toute la section avec pique-nique		
Séptembre	A définir	A définir	3/09 Vendée 60, 100, 175 km 3/09 Porcheville 20, 35, 48 km 11/09 Rambouillet 25, 35, 45 , 55 km 18/09 La forestière JURA 55, 70, 85 km 25/09 Ecquevilly 30, 50, 70, 90 km
Octobre	A définir	A définir	2/10 Vernon 20, 40km 2/10 Plaisir 20, 30 , 40, 50km 16/10 Vernon 30, 50, 100km 16/10 Beynes 20, 27, 33, 39, 49 km
Novembre	A définir	A définir	20/11 Poissy 25,45, 65 km



forêt de Rambouillet, 17 participants

pour tout renseignement ou proposition:

F.ROUSSEL 06 33 31 90 73 ou F VARNAJOT 06 80 68 37 58 ou par E.mail à jumeauville.vtt@wanadoo.fr

Les Archers Jumeauvillois sont devenus des ambassadeurs de la commune dans le département.

En janvier 2005: réunion de travail à Jumeauville du Comité Départemental des Yvelines en présence du Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc, du Directeur Technique National, du Président de la Ligue Ile de France, du Président de la Ligue des Yvelines, du Président de Jumeauville Loisirs



Les débats ont porté sur (entre autres) la détection des jeunes, les JO, le soutien à la candidature de Paris en 2012, le travail du nouvel entraîneur national.....



En novembre 2004; détection jeunes à Elancourt.

3 jeunes Jumeauvillois se sont distingués dont un qui est retenu en arc à poulies et qui participe aux entraînements du département. Lors d'un tournoi par équipe, son équipe s'est classée 4^{ème}.

En janvier, il s'est qualifié aux Mureaux pour le championnat départemental avec un score de 530 sur 600

En décembre, à Poissy, lors d'une inauguration d'installations sportives, l'Etendard de Jumeauville a fièrement défilé en compagnie de ses pairs devant un nombreux parterre de personnalités.



Le tir de la Saint Sébastien (Patron des Archers) le 22 janvier dernier

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE JUMEAUVILLE LOISIRS TENUE LE MERCREDI 26 JANVIER 2005 A 20h30 DANS LA SALLE DE LA MAIRIE

Conformément aux statuts de Jumeauville-Loisirs, l'Assemblée Générale Ordinaire a été déclarée ouverte par le Président en présence de 30 adhérents disposant de 28 pouvoirs, soit plus du quart des 107 adhérents susceptibles de participer aux votes, comme imposé par les statuts de l'association.

Présents : Mmes Benoit, Beslon, Drouin, Gervais, Jamet, Langlois, Lavrard, Nicolas, Nivert, Philippe, Piot, Pottier, Secq, Szczesny et Varnajot.

Mrs Bachelet, Chabrilat, Gaudeul, Jean - Claude Langlois, Massy, Muret, Pottier, G. Quinet, Roussel, Schmitt, Secq, Szczesny, Tonin et Varnajot.

Absent excusé : M le Maire.

Lecture par la secrétaire du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 27 janvier 2004.

Personne n'ayant de questions ou de réclamations, le compte rendu est approuvé et signé.

LE PRESIDENT

Remercie les personnes présentes pour avoir répondu à cette convocation, et présente les personnes du bureau directeur ainsi que les membres du conseil d'administration.

Le président est très fier de chaque section qui fonctionne parfaitement bien et fait un bref récapitulatif de leurs activités. La manifestation pour le Téléthon a permis de remettre un chèque de 2 632 euros à l'AFM (Association Française contre la Mucoviscidose).

Adresse ses félicitations à tous pour la bonne marche des sections et remercie les adhérentes et adhérents de chaque section, car sans eux rien ne serait possible. Remerciements aussi au bureau de Jumeauville-Loisirs.

Maintenant nous allons passer la parole à chaque président de section.

FETES ET ANIMATIONS

Monsieur Pottier nous rappelle les activités de 2004, galettes des rois, concours de belotte, carnaval avec l'école, brocante et fête foraine, fête du 14 juillet, loto, Téléthon, fêtes de la Saint-Sylvestre. Un grand merci à toutes les sections qui ont aidé ou participé à l'organisation du Téléthon. Quatre ballons jumeauvillois ont été retrouvés dans diverses régions.

Le bureau est inchangé, une vingtaine de membres actifs aide au bon déroulement des manifestations. Le président sera démissionnaire l'année prochaine car il habite maintenant trop loin.

TENNIS

Monsieur Chabrilat nous rappelle les activités en 2004, tournoi interne au club, barbecue en mai qui a réuni plus de 40 personnes, tournoi inter village. Le « tennis goûter » prévu pour les enfants sera organisé cette année.

La composition du bureau est inchangée.

VTT

La section a organisé 9 sorties en 2004, il y a une bonne progression dans le groupe. Pour le Téléthon, un slalom en vélo et en trottinette a été organisé, puis une sortie l'après-midi. Au cours des différentes sorties, une trentaine de personnes est venue.

Des cartes d'adhérents sont proposées : 15 euros pour l'année ou 2 euros à chaque sortie. Depuis janvier un groupe de débutants commence des sorties, la carte sera proposée à 10 euros.

Il sera proposé une sortie familiale en fin d'année avec pique-nique, canoë, quad et, bien sûr, vtt.

ATELIER

Le bureau est inchangé et remercie toutes les personnes qui ont travaillé tout le premier trimestre pour le Téléthon.

Il y a actuellement 21 adultes qui viennent le mardi soir ou le jeudi après-midi et une douzaine d'enfants de 7 à 11 ans un mercredi après-midi sur deux.

GYMNASTIQUE

Le bureau est inchangé.

La section compte 13 adhérentes adultes et 23 enfants. Il a été mis en place un deuxième cours pour les enfants le mercredi matin soit :

de 9 h 30 à 10 h 30 « les grands de 5 à 6 ans »

de 10 h 30 à 11 h 30 « les petits de 3 à 4 ans »

Des mamans bénévoles aident à tour de rôle pour le cours des petits, qu'elles en soient remerciées (il s'agit de mesdames Benoit, Bertin, Cabanillas et Roger)

LA BIBLIOTHEQUE

Le bureau est inchangé.

En 2004 il y a eu 53 adhérents, qui vont devoir reprendre prochainement leur inscription.

Nous vous invitons à y venir nombreux.

Un représentant de la bibliothèque départementale est venu pour voir si la section pouvait obtenir des aides, mais ce n'est pas possible, nous ne rentrons pas dans les conditions requises (un local de plus de 50 m2, plus de 100 adhérents, 6 heures hebdomadaires d'ouverture et 5 600 livres neufs ...).

La bibliothèque est ouverte le samedi après-midi, quelques livres neufs vont être achetés.

L'école s'est inscrite et les enfants viennent lire avec la maîtresse le vendredi.

Un panneau sera prochainement posé à l'entrée de l'école.

Merci encore à tous ceux et celles qui ont aidé à l'installation.

PETANQUE

Un nouveau bureau a été constitué en 2004 :

Président :	Didier Schmitt
Secrétaire :	Isabelle Schmitt
Trésorière :	Marie France Jamet

Le calendrier pour la saison est encore à définir, mais les concours se feront le dimanche.

Un grand tournoi avec barbecue est déjà prévu pour le 3 juillet.

ARTS JUMEAUUILLOIS

Le bureau n'est pas modifié.

Il y a eu en 2004 un concours de peinture organisé pour les enfants, au moment de l'exposition lors de la brocante. Des cartes de vœux ont été faites au profit du Téléthon.

L'atelier fonctionne toujours le vendredi soir en atelier libre (on peut y faire du crayon, du pastel, de l'aquarelle, de l'huile...) Il est ouvert à tous et la cotisation annuelle est de 20 €.

L'exposition de 2005 accueillera des gens de l'extérieur.

LES ARCHERS JUMEAUUILLOIS

La composition du bureau est inchangée.

De jeunes archers sont régulièrement récompensés lors de manifestations extérieures.

En raison de l'absence de locaux couverts pour s'entraîner dans de bonnes conditions durant la période hivernale, le nombre d'adhérents a diminué. Il est urgent de trouver une solution, sinon en dernier recours les entraînements se feront à Aubergenville (avec participation financière, d'où une demande de subvention plus importante).

M. Langlois constate que toutes les sections fonctionnent bien, et passe la parole au trésorier général.

LE TRESORIER GENERAL

Est d'accord avec les comptes des trésoriers des différentes sections.
Le compte d'exploitation va de début septembre au 31 août. Les dépenses ont été arrêtées au 31 décembre.

Les Arts Jumeauvillois	696,58 €
Gymnastique	454,24 €
VTT	198,59 €
Pétanque	738,82 €
Archers Jumeauvillois	960,16 €
Tennis	2 609,89 €
Atelier	730,40 €
Bibliothèque	106,00 €
Frais généraux	-437,97 €

Le trésorier général informe qu'il y a actuellement de gros soucis d'organisation avec la banque et que pour un meilleur contrôle, il serait préférable que les remises de chèques ne soient effectuées que par une seule personne.

Pour la section gymnastique, les dépenses importantes sont les licences, le salaire du professeur (trois cours) et les charges sociales.

La section Fêtes et Animations a en caisse 5 928 euros.

Aucune remarque n'étant formulée, le rapport d'activité et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le Président remercie monsieur le Maire pour la subvention municipale annuelle accordée en 2004 et en sollicite une pour 2005.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois postes sont à pourvoir au sein du Conseil d'Administration, ceux de madame Benoit, messieurs Schmitt et Tonin.

Mesdames Benoit et Schmitt, monsieur Bachelet se présentent, ils sont élus à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration se compose donc de :

Cinq membres désignés par la Mairie : mesdames Folgado et Piot, messieurs Langlois, Muret et Secq.

Neuf membres élus : mesdames Benoit, Beslon, Gervais, Nicolas, Schmitt, Szczesny et Pottier et messieurs Bachelet et Massy.

Après élection, le bureau directeur est :

Président	Jean-Claude Langlois
Vice-présidente	Monique Beslon
Secrétaire	Muriel Piot
Trésorier	François Massy
Trésorier adjoint	Sandrine Benoit

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Philippe demande si, au moment de la brocante, il y aurait un peu de place à la Mairie pour une exposition. Cela devrait être possible dans le hall de la Mairie.
- Mesdames Nivert et Philippe demandent comment sera aménagée la nouvelle salle et si une réunion est envisagée pour discuter d'éventuels aménagements (placards, éclairages, tringles pour exposition) avant la fin des travaux.
- Monsieur Schmitt demande si le terrain de pétanque sera refait pour le printemps.
- Le VTT demande si, à la fin des travaux, il pourrait avoir un peu de place dans le local pompier.
- A quand le terrain municipal pour les archers ? Par ailleurs, les archers demandent si la section Atelier pourrait leur confectionner un étendard ? Pourquoi pas ? A voir...
- Discussions pour l'organisation d'une soirée le 19 mars, non, elle est annulée.
- L'assurance de l'association propose une assurance corporelle individuelle pour les personnes intéressées.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le Président remercie celles et ceux qui se sont présentés au Conseil d'Administration et aux bureaux de Jumeauville-Loisirs, ceux qui ont pris la peine de se déplacer ou de donner leur pouvoir.

Alain Oille

18/3 Rue du Pot à Lait

78580 Jumeauville

le 3 janvier

Cher papi, chère mamie

J'ai fait ma rentrée . Je vous envoie tous mes vœux pour cette nouvelle année en espérant qu'elle sera aussi bien que l'an dernier . Il ne faut pas que papi prenne froid car il paraît que la grippe est méchante cette année.

On a fêté le Noël de l'école le Samedi juste avant les vacances. Il y avait le père Noël avec une clownesse, elle était drôle, c'était bien.

Avant ça on avait fait le téléthon : c'était bien. On a fait une course à pieds, en relais avec les parents. Il y avait un atelier vélo et les maternelles faisaient du tricycle (c'est comme ça que ça s'écrit?). C'était bien mais il y a une fille qui s'est cassé le bras, elle s'est pris le pied dans un gouttière, vous imaginez ?

La maîtresse des maternelles est partie en congé car elle attend un bébé. Elle s'appelait Stéphanie Dupont et la maîtresse qui la remplace s'appelle aussi Stéphanie (Riffard). C'est rigolo! Comme ça les maternelles croient que c'est toujours la même.

On fera le carnaval un Samedi au mois de mars (mais je sais plus quand).

J'attends avec impatience de partir au Pays Basque à la fin de l'année. Je connais pas. Il paraît que c'est très joli. On visitera des grottes et on jouera à la pelote basque. J'en ai déjà vu à la télé: ça a l'air bien.

On fait de la correspondance avec une école de Côte d'Ivoire, à Yamoussoukro. On fait le jeu du portrait. On s'envoie la photo et on se décrit et il faut se reconnaître, c'est marrant mais le courrier met deux mois pour arriver . En tout cas, les dessins qu'ils nous envoient sont drôlement jolis.

Je vous fait de gros Bisous

Alain

D'une pochette de feutres,
on peut tout retirer.

BLEU : La mer et les bateaux
Le ciel et les oiseaux
Le rêve et les cadeaux

VERT : Le chêne, le cerisier
Le frêne et le poirier
Et le bonnet d'Olivier

JAUNE : La moisson et le soleil
La joie sans pareille
Et le chapeau de Mireille

GRIS : La peine et les soucis
Puis Trotline, la petite souris
Mais surtout le tsunami

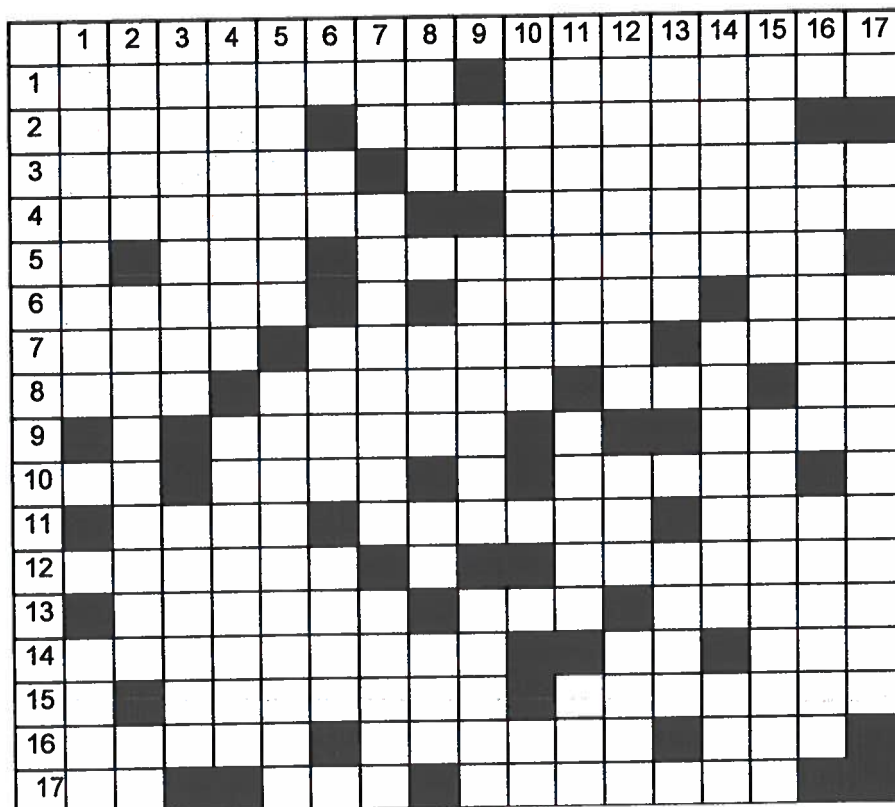
VIOLET : Le bruit et la fureur
La passion et la grandeur
Et de gospel, les chanteurs

ROUGE : La pomme et le jeu
Le bonnet du petit vieux
Mais , hélas, aussi le feu

BLANC : La pureté et le lys
De neige, le tapis
Et l'écharpe d'Alice

ROSE : Les joues et les roses
Les couchers de soleil grandioses
NON, la couleur ne rend pas morose

F. Massy



Horizontalement

1. Quel cirque ! - Investire . 2. Quelle galère ! - Pour rester en ligne . 3. Survenu - Substances chimiques des aliments . 4. S'il ne les ont pas, les complets sont incomplets - Peut être salée . 5. Coin d'œil - Préparées . 6. Rivière du Calvados - Article d'opinion - Agence européenne . 7. Peuvent être de faitage - Clarté - Se permettre . 8. Direction de vent - Appareil agricole - Possessif - Dieu solaire . 9. Arbuste à fleurs - Grand plat en terre . 10. Conifère - Oûie - Tas de cailloux . 11. Petit trou - Pénible - Palmier à la noix . 12. Images sacrées - Assemblage . 13. Bosser dur - Aurochs - Genre de blaireau . 14. Doublages de murs - Symbole - a . 15. Gros trou - Car . 16. Pigeon - Insertion - Poids mouche qui vole . 17. Lac - Exhale - Le percepneur ne tient pas la sienne de sa grand-mère

Verticalement

1. Pleines - Mal enfantin . 2. Peut qualifier un centre - Automatiquement - A pu avoir l'œil bovin . 3. Capitale de l'est - Chaînes de godets . 4. Pieutées - Modèle trop tendre . 5. Etudies de nouveau - Passages d'écluses . 6. Adverbe - Loch - Fromage suisse . 7. Pronom - Ramène vers le haut - Brise . 8. Un allemand - Pronom - Un - Dément en dépit du bon sens . 9. Découvert - Sucettes - En morceaux ou en poudre, ici en vrac . 10. Faire sauter une mine - Deux de rade . 11. Criblait - Rebut - L'arme de Cupidon . 12. Sécheresses - Surface - Tel un bison . 13. Cinéaste - Peut être de la Neige . 14. Diminué - Tessonns littéraires . 15. Abjurées - Certaine . 16. Cognera - Poisson montant . 17. Points cardinaux - Vit dans le sable .

Solution du numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
1	C	A	R	A	V	A	N	S	E	R	A	I	L	N	O	E	
2	O	R	I	R	A	I	N	U	R	A	I	S	S				
3	U	C	H	R	O	N	I	E	T	A	S	A	L	E	S		
4	H	A	N	O	N	S				I	S	S	U	E	O		
5	E	E	R	A		E	T	I	E	R	E	L		I	R		
6	C	O	L	O	N		S	E	N	T	E	S	E	B	L	E	
7	C	L	E	L	I	A		S	O	U	A	M	A	L	U		
8	E	O		E	S	T				V	I	T	E	S	S	E	S
9		G	R	A	M	M	A	I	R	E		E	C	A	R	T	E
10	C	I		T	E	O	R	B	E		I	L		L	O	T	S
11	R	E	V	E		S	B	I	R	E		L		S	U	R	
12	I		I		A	P		S		E	V	I	T	A	G	E	S
13	E	T	A	N	C	H	E		E	L	I	T	E		E	S	T
14	E	U		I	N	E	X	P	E	R	T	E	S				A
15		N	A	C	E	R	I		D	E	R		T	A	L	E	S
16	P	E	N	E		E	T		I	P	E	S		C	A	N	E

M. LECOQ



...et je ne vous dis pas tout...

Adresses utiles

Numéros d'urgence :

Police secours :	17
Gendarmerie nationale :	01.30.42.39.58
1, impasse des Bayeuilles 78930 Guerville	
Sapeurs pompiers :	18
Centre de secours et d'incendie :	01.30.90.91.46
Chaussée Saint-Vincent 78580 Maule	
SAMU	15
SAMU social :	115

Hôpital de Mantes

Boulevard Sully

78200 Mantes la Jolie 01.34.97.40.00

Polyclinique de la région mantaise (privée)

23, boulevard Duhamel

Mantes la Jolie 01.30.98.16.00

Clinique du Val-Fourré (privée)

Rue René Duguay-Trouin

78200 Mantes la Jolie 01.30.94.32.00

Centre hospitalier Montgardé (privé)

32, rue Montgardé

78410 Aubergenville 01.30.95.52.00

Centre anti-poison

Hôpital F. Wida

200, faubourg St Denis

75010 Paris 0.820.066.066

Médecins de garde/Pharmacies de garde

Appeler le 15, le médecin du SAMU vous interrogera et vous orientera.

SOS Amitié : 0.820.066.066

(N° indigo : 0.12€/minute)

ALLO Enfance Maltraitée : 119

Anonyme et gratuit ou 0.800.05.41.41

Aide aux victimes : 0.810.09.86.09

N° azur du lundi au samedi de 10h à 22h

Sida info service : 0.800.840.800

(Anonyme et gratuit)

Drogue info service : 0.800.23.13.13

Espace Territorial d'Action Sociale/PMI 01.34.97.80.80

12 bis rue des merisiers

78711 Mantes la Ville

Permanence assistante sociale en mairie d'Epône (maison de l'entraide) : mardi de 9h à 12h sur RDV

CPAM : 01.30.98.33.00

Centre de paiement n°161 0.820.904.102

16 rue des érables 78200 Mantes la Ville

Allo Secu (suivi des remboursements)

0.820.900.900

Permanence en mairie de Guerville : les 1er, 3ème, 5ème jeudis de 9h à 12h /Permanence en mairie de Thoiry : tous les mardi de 13h30 à 16h30

CAF : 01.34.79.45.14

1 rue la fontaine

78200 Mantes la Jolie

ANPE : 01.34.77.84.40

Rue des Pierrettes

78200 Magnanville

Assedic : 0.811.01.01.78

Inscription par téléphone (0,11 €/unité) 01.39.44.85.10

ADMR de Maule : 01.30.90.75.95

Allée de Carnoustie

20 place du Général de Gaulle

78580 Maule

CNAV (retraites) : 01.55.45.58.98

Mairie de Jumeauville

Téléphone : 01.30.42.61.29

Télécopie : 01.30.42.34.77

Messagerie :

MAIRIE.JUMEAUVILLE@wanadoo.fr

Adresses utiles (suite...)

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
11, rue des Réservoirs 78000 Versailles 01.39.49.78.00

Direction départementale de l'Équipement 01.30.94.83.55
Permis de construire et urbanisme
65, Bld Maréchal Juin 78200 Mantes la Jolie

EDF (sécurité dépannage) : 0.810.333.178

Electricité et Gaz de France : 01.34.78.84.84
76, rue des Graviers 78200 Magnanville

SAUR (eau potable) : 01.30.46.48.43
22, rue du moulin 78690 Les Essarts le Roi 01.30.46.44.44

La Lyonnaise des eaux (assainissement) : 0.810.379.379

France Télécom : 01.30.63.14.14
2, rue Pierre de Ronsard 78200 Mantes la Jolie

Hôtel des impôts : 01.34.79.49.00
CDI Mantes-est
31, Bd Georges Clémenceau 78200 Mantes la Jolie

Perception d'Épône : 01.30.95.60.89
75, Ave Professeur Emile Sergent 78680 Épône

Météo France :
Prévisions météorologiques à 5 jours sur le département :
01.36.68.02.78
ou par minitel 3615 code météo

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

MARDI : DE 18 H A 19 H

VENDREDI : DE 9H30 A 11H30

SAMEDI : DE 9H30 A 11H30

LE MAIRE RECOIT LE MARDI DE 18H A 19H

LE SAMEDI DE 9H30 A 11H30

Tribunal d'instance 01.34..78.77.44
20, Ave de la République 78200 Mantes la Jolie

Tribunal de grande instance 01.39.07.36.05

5, place André Mignot 78000 Versailles

Conciliateur de justice 01 30 95 05 05
M. BOUVIER Daniel, en Mairie d'Épône 01 30 95 05 15
3ème jeudi du mois de 9h à 12h

Ecole primaire Julien Cochin : 01.30.93.98.88
64, Grande Rue 78580 Jumeauville

Collège de la Mauldre : 01.30.90.92.22
54, rue de Mareil 78580 Maule

Lycée V. Van Gogh : 01.30.95.03.33
Rue Jules Ferry
78410 Aubergenville

ARRONDISSEMENT DE MANTES ET CANTON DE GUERVILLE :

Député de la 9ème circonscription et Conseiller Général:
Monsieur P. AMOUROUX

Sa permanence d'accueil des administrés se déroule au bureau permanent d'Aubergenville, 15 avenue Charles de Gaulle, le 1er lundi de chaque mois de 11 à 12 heures, ou sur rendez-vous à définir avec sa collaboratrice au 01.30.91.19.50.

ORDURES MENAGERES

Collecte des ordures ménagères :

Tous les lundis matin.

Ramassage des encombrants :

Le ramassage est devenu trimestriel. Les prochains auront lieu les:

vendredi 8 avril 2005

vendredi 8 juillet 2005

vendredi 14 octobre 2005

Nous vous rappelons que les ordures doivent être déposées la veille au soir pour un ramassage le lendemain matin.

Collecte du verre et des papiers :

L'apport volontaire peut être effectué dans les containers près du pylône Orange



Gardons notre village propre

Bulletin municipal

Editeur : Mairie de Jumeauville
Directeur de la publication : P. SEIGE, Maire
Comité de Rédaction : M. PIOT, B. QUINET, P. CHABRILLAT, M. LECOQ, F. MASSY, E. FEVRE, P. LANGLOIS, M. LECOQ, M. J-F SECQ
Photos : PIOT,
Imprimerie : Mairie de Jumeauville
Tirage : 270 ex. / Février 2005